



Construction d'un local commercial sur une propriété privée

Par **Hoella**, le **29/08/2008** à **16:02**

Bonjour,

Mon mari est photographe et nous souhaitons construire un chalet (taille 4x4 m) sur notre propriété, qui servira de studio photo. Nous n'avons pas besoin de permis de construire pour le chalet vu sa taille mais quelle est la réglementation pour la conduite d'activités artisanales sur une propriété privée à usage d'habitation?

Merci!

Par **Tisuisse**, le **30/08/2008** à **15:59**

Demandez une autorisation de travaux à votre mairie. Je crains que votre mairie ne vous impose un permis de construire car il ne s'agit pas d'une extension ou d'une dépendance mais d'un autre bâtiment, lequel doit correspondre au style d'architecture de votre commune. De plus le coef. du POS sera peut-être atteint voire dépassé.